

Excellence dans l'éducation de la petite enfance

Stratégie de la Nouvelle-Écosse pour la formation des éducatrices de la petite enfance

Introduction

La Nouvelle-Écosse se prépare à adopter le système d'éducation et de garde des jeunes enfants qui va être mis en place à l'échelle du Canada tout entier.

On dispose aujourd'hui de recherches convaincantes établissant un lien direct entre la réussite de l'enfant et le temps qu'il a passé auprès d'éducatrices de la petite enfance (EPE) qualifiées et instruites.

La stratégie de la Nouvelle-Écosse « Excellence dans l'éducation de la petite enfance » pour la formation des EPE permettra de garantir que le système d'éducation et de garde des jeunes enfants dispose dès aujourd'hui et pour l'avenir d'une main-d'œuvre stable qui est qualifiée et qui possède de solides compétences. Ceci nous permettra de nous assurer que nos enfants effectuent leur apprentissage et leur développement avec l'appui de spécialistes professionnelles qualifiées possédant des connaissances et un savoir-faire en éducation de la petite enfance et que cela débouchera pour eux sur des résultats positifs dans leur jeunesse et dans les années à venir.

La stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance » s'appuie sur les réussites que nous avons déjà connues jusqu'à aujourd'hui dans l'offre de formations et dans le renforcement de la diversité au sein de la main-d'œuvre du secteur de l'éducation de la petite enfance depuis 2017. Les 11 mesures décrites dans la stratégie permettront de faire en sorte que les EPE qui sont déjà en exercice à l'heure actuelle restent motivées et engagées vis-à-vis du secteur et d'attirer de nouvelles personnes vers les débouchés très intéressants offerts aux EPE dans la province. Cette stratégie se fonde sur des pratiques exemplaires et des recherches en provenance des différentes régions du Canada et du reste du monde et sur les commentaires et suggestions des EPE en exercice en Nouvelle-Écosse.

En novembre 2019, le ministère a demandé la mise sur pied d'un groupe de travail pour les éducatrices de la petite enfance (GTEPE). La fonction de ce GTEPE était de donner aux EPE l'occasion de participer directement à des discussions pertinentes et chargées de sens sur leur travail dans les services agréés de garde d'enfants. Le GTEPE a mis en évidence plusieurs domaines clés influençant le travail des EPE, notamment quand elles travaillent dans les services agréés de garde d'enfants : les salaires et les avantages sociaux; la formation et les qualifications de la main-d'œuvre; et le système existant de classification. La stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance » est conçue en vue de traiter ces différents aspects.

Excellence dans l'éducation de la petite enfance

La stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance » de la Nouvelle-Écosse se fonde sur la conviction que, pour que les programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants soient de grande qualité et portent leurs fruits, il faut qu'ils puissent s'appuyer sur des EPE instruites et qualifiées. La stratégie est conçue en vue de veiller à ce que les EPE soient reconnues à leur juste valeur pour le rôle qu'elles jouent dans l'éducation des jeunes enfants et dans le soutien apporté à ces enfants et à ce qu'elles soient reconnues sur le plan professionnel, possèdent des qualifications de haut niveau et restent attachées à la formation continue.

La stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance » tient compte des employées travaillant à l'heure actuelle dans le secteur de la petite enfance qui n'ont pas pu avoir accès à des programmes de formation pour les EPE en raison de leur manque de ressources financières. Elle a pour but de fournir aux EPE sans diplôme l'occasion d'approfondir leur formation, ce qui les conduira à s'améliorer dans leur travail et à mieux gagner leur vie. En plus du soutien aux EPE travaillant déjà à l'heure actuelle dans le secteur, la stratégie cible les groupes sous-représentés en Nouvelle-Écosse, en veillant à ce que les personnes s'identifiant comme étant des Mi'kmaq ou des Autochtones, des Noirs ou des Afro-Néoécossais, des Acadiens ou des francophones, des personnes 2SLGBTQ+, des personnes ayant une incapacité ou des nouveaux arrivants disposent elles aussi de débouchés. La Nouvelle-Écosse est consciente de l'importance de la diversité dans l'éducation et la garde des jeunes enfants et du fait qu'il peut être marquant pour les enfants et les familles de se voir représentés et de voir leur communauté d'origine représentée chez les EPE elles-mêmes.

Les trois piliers de la stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance » sont les suivants :

- reconnaissance professionnelle des éducatrices de la petite enfance
- options pour la formation
- formation continue dans l'éducation de la petite enfance

En 2021–2022, la Nouvelle-Écosse a reçu du gouvernement du Canada une subvention ponctuelle de 10,8 millions de dollars pour la formation dans le secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants. Cette subvention historique permettra à la Nouvelle-Écosse de mettre en avant des initiatives en vue de nous aider de réaliser notre vision pour la main-d'œuvre dans le secteur :

Les éducatrices de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse sont les plus qualifiées au Canada et offrent les services d'éducation et de garde des jeunes enfants de la plus grande qualité.

Contexte

Si cette subvention du gouvernement du Canada est ponctuelle, la stratégie de la Nouvelle-Écosse, en revanche, est un plan à long terme pour l'avenir de la main-d'œuvre dans le secteur de l'éducation des jeunes enfants. Les initiatives décrites dans le présent document viennent s'inscrire en prolongement de ce qui a déjà été accompli jusqu'à aujourd'hui grâce aux fonds du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente sur l'éducation et la garde des jeunes enfants. Voici les initiatives que nous allons prolonger :

- **fonds pour la formation continue** – Les fonds pour la formation continue ont permis à des centaines de personnes travaillant dans les services agréés de garde d'enfants de disposer d'un financement pour leur formation continue. Les EPE travaillant à temps partiel ont accès à jusqu'à 1000 dollars par an et les EPE travaillant à temps plein à jusqu'à 5000 dollars par an.
- **validation des acquis** – La validation des acquis permet aux personnes ayant de l'expérience, ayant suivi une formation à l'étranger et/ou ayant une formation dans un domaine apparenté au domaine de l'éducation de la petite enfance de prouver qu'elles possèdent les connaissances et les aptitudes décrites dans le profil de compétences pour la classification de niveau 2 en Nouvelle-Écosse. À ce jour, 41 personnes ont obtenu leur classification de niveau 2 par ce biais et nous nous attendons à ce que ce chiffre augmente encore au printemps et à l'été 2021.

- **programme d'aide pour les frais de scolarité** – Le programme d'aide pour les frais de scolarité a permis de réduire le coût de la formation des éducatrices pour 180 étudiantes dans les trois collèges professionnels privés approuvés en Nouvelle-Écosse. Les étudiantes à temps plein inscrites à un programme de formation en éducation de la petite enfance au Jane Norman College, à l'Island Career Academy et au Nova Scotia College of Early Childhood Education ont eu droit à une bourse pouvant aller jusqu'à 2000 dollars par an pour couvrir leurs frais de scolarité.
- **bourses culturelles** – La Nouvelle-Écosse tient à renforcer la représentation des différentes cultures au sein de la main-d'œuvre dans le secteur de la petite enfance en Nouvelle-Écosse. Le programme de bourses pour renforcer la représentation des différentes cultures dans l'éducation de la petite enfance a été créé en vue d'attirer des personnes issues des communautés sous-représentées vers les programmes de formation en éducation de la petite enfance et de faciliter leur embauche dans le secteur des EPE en Nouvelle-Écosse. Les bourses apportaient un appui financier aux personnes s'identifiant comme étant des Mi'kmaq ou des Autochtones, des Noirs ou des Afro-Néoécossais, des Acadiens ou des francophones ou des nouveaux arrivants qui s'intéressent à une carrière dans l'éducation de la petite enfance et à une formation dans l'un des établissements approuvés de formation des EPE en Nouvelle-Écosse.
- **programme de diplôme afrocentrique en éducation de la petite enfance** – Le but de l'initiative était de faciliter l'accès à une formation inclusive et sensible à la culture dans le domaine de l'éducation de la petite enfance, selon une perspective afrocentrique. Le Nova Scotia Community College (NSCC) a collaboré avec un comité consultatif afro-néoécossais pour veiller à ce que ce programme soit adapté sur mesure aux besoins des étudiantes noires ou afro-néoécossaises et soit offert dans un milieu d'apprentissage afro-néoécossais. Au total, 26 étudiantes noires ou afro-néoécossaises ont reçu une bourse complète de deux ans couvrant les frais de scolarité et le coût du programme.
- **travail et apprentissage pour les Mi'kmaq** – Nous avons offert, en partenariat avec Mi'kmaq Kina'matnewey (MK), des fonds à 13 EPE mi'kmaw travaillant dans des services de garde d'enfants dans leur communauté pour qu'elles puissent obtenir leur diplôme en éducation de la petite enfance dans le cadre d'un programme pilote du NSCC leur permettant d'effectuer leur apprentissage tout en continuant de travailler. Cette initiative s'est appuyée sur un programme d'études mi'kmaw conçu spécifiquement dans le cadre du projet.
- **projet pilote de niveau 1** – Les personnes travaillant dans la garde d'enfants et en prématernelle ont indiqué qu'il existait plusieurs obstacles les empêchant d'accéder aux formations, comme le fait de devoir avancer les frais de scolarité au début du programme et de devoir attendre le remboursement par la suite. La Nouvelle-Écosse a donc conçu, en collaboration avec le NSCC, un programme de formation en ligne permettant aux personnes qui travaillent déjà dans le secteur de suivre la formation de niveau 1. Depuis 2019, la Nouvelle-Écosse a apporté son appui à plus de 250 personnes pour qu'elles achèvent la formation exigée pour la classification de niveau 1.

Nous avons accompli beaucoup de choses au cours des dernières années pour offrir des possibilités aux EPE, mais notre travail n'est pas terminé. Nous allons nous appuyer sur nos réussites et aller de l'avant pour aider les EPE en Nouvelle-Écosse à devenir les meilleures EPE au Canada. Les trois piliers de notre stratégie pour la formation vont continuer de guider notre travail dans la période à venir.

Les trois piliers de la stratégie de la Nouvelle-Écosse pour la formation

Pilier 1 – Reconnaissance professionnelle des EPE

La Nouvelle-Écosse est consciente de l'importance d'une approche systématique de l'éducation de la petite enfance. Cela signifie qu'il faut qu'elle réorganise ses programmes et instaure les conditions permettant aux membres de la profession de se perfectionner et de se développer. La reconnaissance professionnelle des EPE favorise l'instauration de milieux d'éducation et de garde des jeunes enfants de qualité, qui aideront les enfants partout dans la province à s'épanouir et à se développer.

Mesure 1 : mettre au point un cadre de rémunération pour les EPE travaillant dans les établissements agréés de garde d'enfants financés par le gouvernement Période : 2022–2023

Les EPE constituent l'épine dorsale d'un système d'éducation et de garde des jeunes enfants de grande qualité et elles méritent un cadre de rémunération qui tient compte du rôle important qu'elles jouent dans l'épanouissement et le développement des jeunes enfants.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance collaborera avec des spécialistes en vue de mettre au point un cadre de rémunération tenant compte des études, de la formation spécialisée et des années d'expérience de travail des EPE.

Mesure 2 : définir le rôle et les compétences des EPE en Nouvelle-Écosse Période : 2022–2023

La Nouvelle-Écosse prendra les premières mesures dans l'optique d'une bonne reconnaissance professionnelle en introduisant un processus réglementé pour l'agrément des EPE dans la province. Nous définirons les compétences et le champ d'exercice pour les EPE et nous définirons de nouvelles catégories de certificats pour les aide-éducatrices de la petite enfance et les spécialistes travaillant dans l'éducation de la petite enfance.

À l'heure actuelle, toute personne travaillant directement dans un service de garde d'enfants ou à la prématernelle est appelée une EPE en Nouvelle-Écosse. D'ici à 2023, seules les personnes ayant un diplôme ou un grade reconnu en éducation de la petite enfance auront le certificat d'EPE et auront des responsabilités d'ordre pédagogique dans la salle de classe pour les jeunes enfants.

Les employées ayant à l'heure actuelle la classification de niveau 1 deviendront des aide-éducatrices et joueront un rôle de soutien ou d'appoint. Les personnes ayant la classification de niveau 1 et travaillant à l'heure actuelle peuvent faire une demande d'aide financière jusqu'en 2023 si elles souhaitent obtenir leur diplôme.

D'ici à la fin 2023, la Nouvelle-Écosse entamera la transition entre le système de classification actuel et une nouvelle structure de certificats pour les EPE. Ceci signifie que, pour pouvoir travailler dans la garde d'enfants ou en prématernelle en Nouvelle-Écosse, il faudra être une éducatrice ou une aide-éducatrice certifiée et la personne aura l'obligation de se limiter, dans son travail, au champ d'exercice défini pour son certificat.

Il faudra apporter des changements à la loi et à la réglementation pour passer du système actuel de classification au nouveau système de certificats.

C'est un changement important. Les EPE et les exploitantes des services de garde d'enfants seront tenues au courant et elles auront toutes sortes d'occasions de donner leur avis et de poser des questions au cours du processus.

Pilier 2 – Options pour la formation

Les données fournies par les recherches sont claires : la seule manière d'offrir des programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants de qualité est de s'appuyer sur le savoir-faire d'EPE formées et qualifiées. En Nouvelle-Écosse, nous avons plus de 900 personnes travaillant dans les services de garde d'enfants et en prématernelle qui n'ont pas fait d'études sur le développement de la petite enfance. Le fait d'obtenir un diplôme en éducation de la petite enfance a non seulement pour effet de renforcer la qualité des programmes, mais il permet aussi à la personne de gagner un salaire nettement plus élevé et de disposer d'autres possibilités professionnelles. Le pilier 2 de notre stratégie pour la formation est conçu en vue de veiller à ce que nous disposions d'EPE qualifiées en nombre suffisant pour répondre aux besoins d'un système pancanadien d'éducation et de garde des jeunes enfants, aujourd'hui et à l'avenir.

L'idée de devoir retourner aux études de nombreuses années après avoir quitté l'école peut être intimidante, mais nous avons constaté nous-mêmes, avec le projet pilote pour le niveau 1, que les EPE désiraient ardemment prolonger leur apprentissage et renforcer leur capacité de connaître la réussite.

En guise de préparation à l'adoption de la nouvelle structure de certificats en 2023, nous offrons aux personnes sans diplôme ni grade de nombreuses occasions de se mettre à niveau et de progresser dans leur carrière.

La Nouvelle-Écosse fera de gros efforts en vue de veiller à ce que les personnes intéressées par une carrière dans l'éducation de la petite enfance et les personnes travaillant déjà dans le secteur sans avoir fait d'études disposent des dispositifs de soutien dont elles ont besoin pour atteindre leurs objectifs éducatifs et professionnels.

Mesure 3 : faciliter les démarches pour aider et guider les EPE dans leur parcours professionnel **Période : 2021–2022**

Le secteur de l'éducation de la petite enfance n'arrête pas de changer et d'évoluer en Nouvelle-Écosse. Cela fait qu'il est parfois difficile pour les personnes de déterminer le parcours professionnel qui leur convient le mieux.

C'est pour cela que nous nous associons au ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire pour faciliter les démarches pour les EPE.

Cette aide accessible par l'intermédiaire des centres de services d'emploi de Nouvelle-Écosse au travail sera offerte sous forme virtuelle et aidera les EPE qui souhaitent approfondir leurs études à prendre leurs décisions. Elle aidera les EPE à définir leur parcours professionnel, à se fixer un plan de formation et à faire les démarches de demande. L'aide sera à la disposition des étudiantes pendant leurs études.

Cette aide sera offerte à toutes les EPE travaillant déjà à l'heure actuelle dans la garde d'enfants ou en prématernelle qui souhaitent profiter de l'une de nos options pour la formation.

Mesure 4 : instaurer la gratuité des études et des manuels scolaires pour 300 personnes travaillant à l'heure actuelle sans diplôme **Période : 2021–2022, financement ponctuel**

La Nouvelle-Écosse va offrir des subventions à jusqu'à 300 employées travaillant à l'heure actuelle dans la garde d'enfants ou en prématernelle pour qu'elles participent à des programmes accélérés de formation d'EPE menant à un diplôme (programmes de mise à niveau). Parmi ces 300 places, il y aura des places réservées aux personnes s'identifiant comme étant des Mi'kmaq ou des Autochtones, des Noirs ou des Afro-Néoécossais, des Acadiens ou des francophones et des nouveaux arrivants.

Mesure 5 : offrir des bourses aux étudiantes à temps plein dans un programme d'EPE menant à un diplôme ou un grade
Période : 2021–2022, financement ponctuel

La Nouvelle-Écosse offrira à 300 étudiantes actuellement inscrites à un programme néoécossais à temps plein d'EPE menant à un diplôme ou un grade une bourse ponctuelle de 3250 dollars pour 2021–2022. Il y aura également des fonds pour jusqu'à 25 personnes à l'Université Mount Saint Vincent inscrites à temps plein au programme d'études sur l'enfance et la jeunesse (baccalauréat ès arts) avec spécialisation en éducation de la petite enfance.

Mesure 6 : offrir des bourses aux étudiantes à temps plein dans un programme d'EPE menant à un diplôme ou un grade qui sont issues de groupes visés par le renforcement de l'équité
Période : 2021–2022, financement ponctuel

Dans l'optique d'aider la Nouvelle-Écosse à mettre l'accent sur la mise en place d'une main-d'œuvre diverse et inclusive, nous offrirons une aide de 7500 dollars aux membres des six groupes suivants : Mi'kmaq et Autochtones; Noirs et Afro-Néoécossais; Acadiens et francophones; personnes ayant une incapacité; personnes 2SLGBTQ+; et nouveaux arrivants dans les programmes approuvés de diplôme ou de grade en EPE de la Nouvelle-Écosse.

Mesure 7 : améliorer le fonds pour la formation continue
Période : 2021, investissements en continu

La Nouvelle-Écosse va ajuster les critères du fonds existant pour la formation continue afin qu'il soit plus facile d'accès pour les étudiantes à temps partiel qui cherchent à obtenir un diplôme ou à suivre des formations de niveau avancé et qu'il continue de répondre aux besoins des étudiantes d'aujourd'hui.

Mesure 8 : apporter un appui pour couvrir le coût de la validation des acquis
Période : 2021–2022

La Nouvelle-Écosse va continuer d'éliminer les obstacles pour les EPE qui s'intéressent au processus de validation des acquis, en les aidant à couvrir le coût des démarches de validation. La Nouvelle-Écosse offrira son appui à jusqu'à 60 étudiantes en vue de réduire le coût de leur participation à cette initiative. Ce financement couvrira une partie des frais de demande, d'évaluation et d'examen, afin que le coût global pour les candidates soit réduit de plus de 700 dollars.

Mesure 9 : faciliter la transition entre l'école secondaire et les programmes de diplôme d'EPE
Période : 2025

Nous savons qu'il est difficile de décider quoi faire après l'école secondaire. Nous souhaitons collaborer avec les conseillers scolaires, les enseignants du secondaire et les autres membres du personnel des écoles publiques pour veiller à ce que les élèves sachent que la profession d'EPE est une profession très intéressante. Nous allons mettre au point tout un éventail d'outils et de ressources pour aider les conseillers scolaires, les éducateurs et les élèves à explorer les professions de l'éducation de la petite enfance et à déterminer si la profession d'EPE est un bon projet d'orientation. Nous collaborerons également avec le NSCC pour offrir aux élèves du secondaire qui s'intéressent à la profession d'EPE la possibilité de détenir, à l'issue de leurs études secondaires, certains crédits du NSCC (validation des acquis), ce qui leur permettra d'obtenir leur diplôme plus rapidement.

Pilier 3 – Formation continue dans l'éducation de la petite enfance

Avec les efforts que nous faisons pour mettre sur pied les cadres d'éducation et de garde des jeunes enfants de la meilleure qualité au Canada, il est indispensable que, en plus d'offrir une excellente rémunération et d'excellentes options pour les études, nous nous assurions que les EPE bénéficient de notre appui avec l'accès à des formations de grande qualité. Ceci leur permettra de combler les lacunes qu'elles peuvent avoir dans leurs connaissances ou leurs compétences ou de mettre à jour leur formation à la lumière des toutes nouvelles pratiques dans le secteur.

Mesure 10 : mettre au point et mettre en œuvre une nouvelle approche du perfectionnement professionnel **Période : 2021 et en continu**

Il est crucial, pour que les EPE continuent de se développer et d'apprendre tout au long de leur carrière, de leur offrir des options de formation et de perfectionnement en continu. En 2021, la Nouvelle-Écosse définira et mettra sur pied un modèle destiné à faciliter le perfectionnement professionnel des EPE à l'avenir.

La nouvelle approche adoptée par la Nouvelle-Écosse pour le perfectionnement professionnel sera centrée sur les trois domaines clés suivants :

- Le perfectionnement professionnel de base pour les éducatrices de la petite enfance portera sur les aspects obligatoires de la formation, notamment sur le Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse, le modèle de la pyramide, les protocoles relatifs à l'obligation de signaler, etc.
- La formation continue sera autodirigée et définie individuellement par l'EPE et/ou par son employeur (c'est-à-dire par le centre de garde d'enfants), en fonction de paramètres comme les centres d'intérêt de l'EPE, les lacunes dans ses connaissances, etc. ou dans le cadre d'un plan de perfectionnement professionnel.
- Le programme de formation de niveau avancé apportera son soutien aux EPE souhaitant se spécialiser (voir mesure 11).

Mesure 11 : offrir un programme de formation de niveau avancé sur l'éducation de la petite enfance **Période : 2022 et en continu**

Les EPE veulent pouvoir progresser dans leur carrière et la Nouvelle-Écosse souhaite s'assurer que les EPE restent à jour dans leurs compétences pour l'exercice de leur profession. À mesure que les connaissances sur l'éducation de la petite enfance évolueront, il faudra aussi faire évoluer les connaissances et les pratiques des EPE. C'est pour cela que la Nouvelle-Écosse va lancer des programmes de formation après obtention du diplôme, permettant d'obtenir un certificat de niveau avancé, dans le cadre du programme de formation de niveau avancé (PFNA) en éducation de la petite enfance.

Le PFNA, conçu sous la forme d'un programme de cycle supérieur de formation en cours d'emploi menant à un certificat, permettra aux EPE qualifiées de se spécialiser et d'acquérir des connaissances et des compétences de niveau avancé dans un domaine particulier, comme la garde et l'apprentissage des tout petits et des nourrissons, les jeux en plein air ou le leadership pédagogique.

Nous mettrons au point, pour commencer, quatre programmes de certificat de niveau avancé et nous offrirons des bourses pour aider jusqu'à 100 personnes à y participer.

Conclusion

La Nouvelle-Écosse s'apprête à vivre un moment historique, avec le lancement d'un système pancanadien, qui aura des bienfaits sociaux et économiques pour les citoyennes et les citoyens de notre province pour les générations à venir. Avec une approche du système pancanadien adaptée sur mesure pour la Nouvelle-Écosse, nous aiderons les jeunes enfants à connaître la réussite et le bonheur et à réaliser leur potentiel. Les EPE se situeront au cœur même de notre système de garde et d'éducation des jeunes enfants. La stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance » est conçue en vue de répondre aux besoins des EPE. Elle est censée être souple et leur apporter du soutien, en les guidant dans leur cheminement professionnel pendant les années à venir. En cette période où la Nouvelle-Écosse et le reste du Canada s'apprêtent à adopter un système pancanadien pour la garde et l'éducation des jeunes enfants, nous savons que la situation est susceptible d'évoluer et cette stratégie est donc elle aussi susceptible d'évoluer. Nous continuerons de consulter les EPE et de tenir compte de leurs conseils et de leurs recommandations pour le développement de la profession. S'il nous faut modifier ou améliorer certaines choses afin qu'un plus grand nombre d'EPE puissent en profiter et produire, en dernière analyse, de meilleurs résultats pour les enfants, alors nous le ferons. Les EPE de la Nouvelle-Écosse demandent que leur profession soit reconnue et nous sommes convaincus que cette stratégie va nous aider à réaliser cet objectif.

Grâce à cette stratégie, la Nouvelle-Écosse apportera aux EPE la reconnaissance professionnelle qu'elles méritent, elle leur proposera des options à long terme pour leur carrière et elle offrira un système dont elles pourront être fières de faire partie. Les EPE de la Nouvelle-Écosse seront les plus qualifiées au Canada et offriront les services de garde et d'éducation des jeunes enfants de la plus grande qualité. Ceci aura des bienfaits considérables pour nos enfants dès maintenant et pour les prochaines décennies.